

# Directives Comité Financier EMLC

## Comment voyez-vous cette chose qu'est le Comité Financier?

Il vous a été demandé de joindre le Comité Financier et maintenant vous vous demandez, "Comment voyons-nous cette chose qu'est le Comité Financier?" Voici quatre éléments clés à se rappeler qui vous aideront à être le meilleur membre efficace possible du Comité Financier.

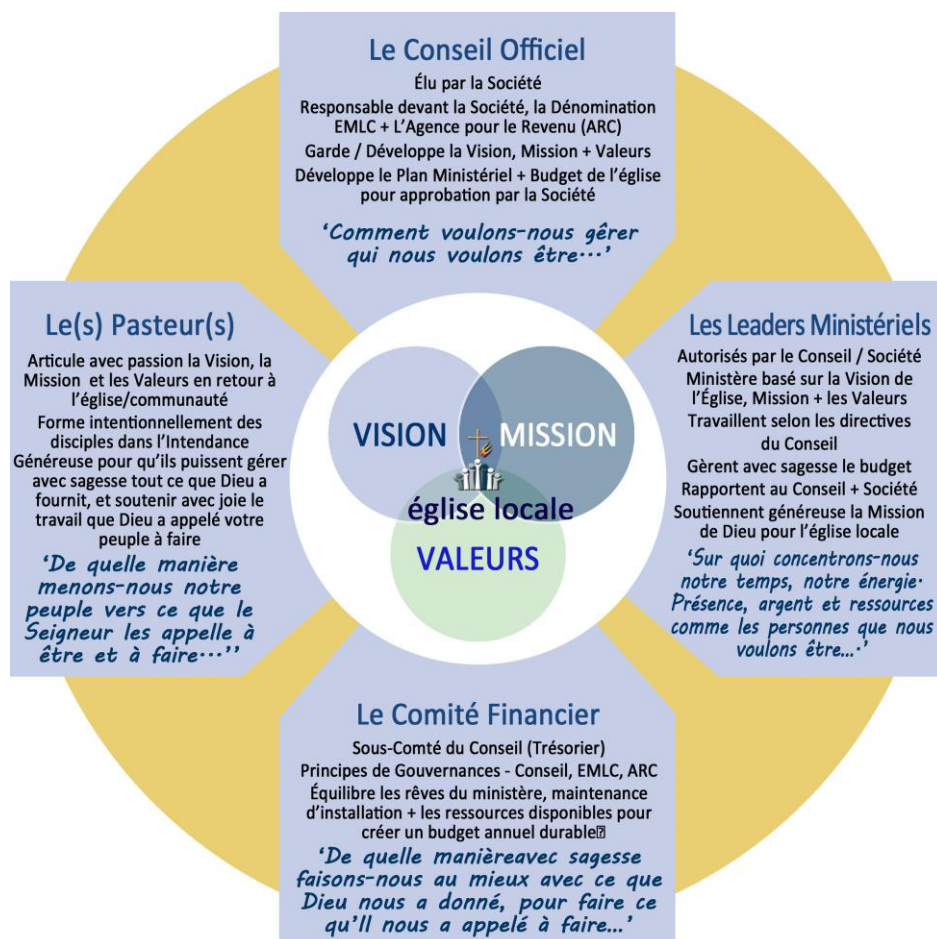
1. L'église est le peuple de Dieu en mission pour Dieu. L'église doit être menée par l'Esprit, avec une vision et un but, pour accomplir la mission de Dieu là où Il vous a placé. Commencez par la prière.

2. La congrégation est l'expression locale du Corps du Christ. Elle a des composants qui ont besoin de travailler ensemble comme les parties du corps humain. Le Conseil Officiel est commissionné par la Société pour garder la vision et tenir la propriété de l'Église en fiducie. Les leaders Ministériels sont dotés par Dieu pour amener la mission de Dieu dans la communauté où Dieu les a placés. Le(s) Pasteur(s) sont commissionnés par Dieu pour équiper l'église pour faire le travail que Dieu les a préparé à l'avance de faire. Le Comité Financier a besoin d'entendre le cœur de toutes les parties leadership du corps. . The

Finance Committee needs to hear the heart of all the leadership parts of the Body. Une bonne idée pour le Comité Financier est de faire circuler les questions de Thom Rainer (voir p.2) au Conseil Officiel, aux pasteurs, leaders ministériels, alors qu'il recherche un avis de chaque partie du leadership. Ensuite, lorsque leurs avis sont rassemblés, Le Comité Financier propose en prière un plan budgétaire aux leaders pour assigner l'argent. Une fois que le plan budgétaire est approuvé, le Comité Financier, avec le Conseil Officiel, pasteur(s) et leaders ministériels, contrôle le flux des recettes et des dépenses.

3. Rappelez-vous que l'argent ne dirige pas l'église! Utiliser des outils du travail de votre Comité Financier qui promeut la foi, l'espoir, l'amour et la grâce. Laissez votre budget raconter l'histoire de ce que vous entendez Dieu dire à l'église locale, et ce que vous avez fait à ce sujet. Tirez avantage des outils fournis par le site internet de l'EMLC sur l'Intendance Généreuse, ou appelez pour avoir de l'aide! Apprenez à placer votre argent là où le cœur de Dieu est, et laissez l'histoire être sur ce que Dieu a fait!

4. Une fois que le Comité Financier développe un plan budgétaire, il est responsable pour surveiller et compter l'argent. Intégrité dans la manipulation des ressources de Dieu n'est pas subjective. C'est surveiller par Dieu, par le Gouvernement Canadien, et par les personnes du Conseil au nom de la Société. Cela exige du Comité Financier qu'il soit familier avec les régulations et directives qui gouvernent votre église locale et de se rencontrer au moins une fois par an pour établir le plan budgétaire de l'année prochaine basé sur les dons et revenus projetés. Il peut y avoir des cas où il sera nécessaire de se réunir une ou deux fois de plus afin de surveiller et faire des ajustements au budget (vers le haut ou vers le bas). Au-delà de cela, laissez les choses se faire, et laissez Dieu bouger! Rappelez-vous, une fois le travail du Comité terminé, le travail du Comité ferme..



Les directives suivantes ont été adaptées de la Section 37 de l'arrêté No. 1 d'Exploitation Générale des documents d'incorporation d'église fournis par l'EMLC (Si votre église est incorporée, elle doit respecter les directives de l'arrêté au complet)

## Devoirs + Directives du Comité Financier

Établi par le Conseil avec un minimum de trois (3) membres de l'église et un maximum de sept (7) y compris le trésorier.

- Les qualifications pour être membre du Comité Financier devraient inclure: être un membre de la Société et être en accord avec sa constitution: démontrer un engagement personnel envers Jésus Christ le Sauveur et Seigneur; être activement impliqué dans l'église; comprendre la vision, la mission et les valeurs de l'église; et avoir les connaissances et compétences sur les questions financières.
- Le mandat du Comité Financier est de un (1) an, mais les membres peuvent être réélus / re-nommés.
- Les Membres sont volontaires et ne peuvent pas recevoir de rémunération pour leur service (toutes les dépenses raisonnables avec reçus seront remboursées)
- Les Règles d'Ordre de Roberts devraient être un guide pour mener les réunions.
- Le Président et le Secrétaire du Comité Financier devront être élus parmi les membres du Comité Financier. Ni le Trésorier, ni l'auditeur ne peuvent être Président du Conseil Financier.
- Les procès-verbaux doivent être conservés pour toutes les réunions du Conseil Financier et à la demande, un rapport de synthèse devrait être présenté au Conseil Officiel.

### Le Comité Financier devrait avoir les devoirs suivants:

- a) Proposer des règles et protocoles financiers et, une fois approuvés par le Conseil Officiel, s'assurer qu'ils soient mis en œuvre;
- b) Préparer, avant la fin de l'année fiscale et en consultation avec les leaders ministériels, un budget annuel pour l'année qui arrive.
- c) Faire des recommandations au Conseil Officiel sur les investissements;
- d) Assister l'Auditeur dans la compilation des informations financières pour la préparation des états financiers audités;
- e) Revoir les contrôles internes dans le programme d'audit de l'auditeur;
- a) Revoir les états annuels financiers audités de l'église avec l'auditeur et le Conseil Officiel;
- b) Faire les recommandations au Conseil Officiel en respect avec les états financiers de l'église et les frais, s'il y en a, payés pour les services d'audit;
- c) Faire suivre les états financiers et le budget annuel au Conseil Officiel qui devra provisoirement approuver le budget annuel avant la fin de l'année fiscale;
- d) Si incorporé, préparer chaque année, avant la Réunion Annuelle des Membres, des états financiers comparatifs vérifiés de l'année précédente préparés conformément aux normes des rapports financiers de l'Institut Canadien des Experts Comptables pour Charité Organisations à but non lucratif qui peuvent être mis en place de temps en temps et devra être conforme avec l'Acte et les régulations;  
Si non incorporé, préparer chaque année, avant la Réunion Annuelle des Membres, un audit ou une revue financière des états financiers comparatifs de l'année précédente préparés par un auditeur ou un volontaire conformément aux procédures spécifiées comme il est recommandé dans le Manuel.
- e) Les états financiers comparatifs et le budget provisoire approuvé devront être rendus disponibles aux Membres conformément à la Section 13.1 de cet Arrêté et du Manuel (Si non incorporé); et
- f) Réaliser de tels autres devoirs comme déterminés par le Conseil Officiel.

## Une liste pour votre Considération...

Par Thom S. Rainer | ThomRainer.com 2014

En répondant à ces questions, J'espère que vous serez motivé pour penser de quelle manière votre église peut regarder à ses dépenses et budgets sous un autre jour.

1. Si vous deviez commencer votre budget d'église du début, Quelles seraient les différences avec votre budget actuel?
2. Avez-vous des programmes ou ministères qui, s'ils étaient discontinués, auraient peu d'impact négatif sur l'église ou la communauté?
3. Quelle part des dépenses de l'église reflète "la manière dont nous l'avons toujours fait"?
4. Existe-t-il des lignes claires de responsabilisation des dépenses à tous les niveaux?
5. Quelle portion des fonds de l'église est utilisée pour avoir un impact dans la communauté?
6. Est-ce que l'église dépense son argent personnel de manière vraiment efficace?
7. Qui sont les véritables décideurs de la manière dont les fonds de l'église sont dépensés?
8. Est-ce que certaines des dépenses reflètent un traitement de faveur envers certains membres?
9. Est-ce que la dette empêche votre église d'avoir un ministère efficace?
10. Quelles sont les conséquences potentielles fortuites de changements significatifs dans le budget et les dépenses?
11. Savez-vous clairement la manière dont les fonds de l'église donnés pour soutenir les missions sont-ils utilisés?
12. Votre église dépense-t-elle trop ou trop peu sur les installations physiques?
13. L'église a-t-elle des fonds adéquates pour la formation et le développement du personnel et les laïcs?
14. Est-ce que le budget de l'église reflète la foi, la futilité, ou la folie?